

*Cécile Maire, Vivre et mourir de l'amiante. Une
histoire syndicale en Normandie*

Paris, L'Harmattan, 2016

Vincent Porhel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/7796>
ISSN : 1775-416X

Éditeur

DARES - Ministère du Travail

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2017
Pagination : 122-125
ISSN : 0224-4365

Référence électronique

Vincent Porhel, « Cécile Maire, *Vivre et mourir de l'amiante. Une histoire syndicale en Normandie* », *Travail et Emploi* [En ligne], 152 | octobre-décembre 2017, mis en ligne le 11 juillet 2019, consulté le 15 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/7796>

Vivre et mourir de l'amiante. Une histoire syndicale en Normandie

Cécile Maire

Paris, L'Harmattan, 2016, 247 p.

*Lu par Vincent Porhel**

Si l'attention récente des historiens pour les nuisances industrielles a permis d'en renouveler l'étude, celle-ci reste encore à approfondir¹, notamment en ce qui concerne les liens entre action syndicale et enjeu environnemental. C'est donc une bonne nouvelle de voir paraître le livre de Cécile Maire, qui porte sur le drame de l'amiante vu sous l'angle de l'action syndicale à Condé sur Noireau, au cœur de la vallée de l'amiante dans le département du Calvados.

Arborant la double casquette de scientifique – l'ouvrage est issu d'un Master en sociologie du travail – et de syndicaliste – elle est responsable régionale de la CFDT métallurgie –, l'auteure est à même de révéler les différents positionnements des syndicats CGT et CFDT à l'égard des dangers de l'amiante sur la moyenne durée (des années 1950 aux années 1990). La CGT étant réputée privilégier l'obtention de primes aux travailleurs affectés à des postes dangereux plutôt que de réclamer une amélioration des conditions de travail, la CFDT apparaissant plus ouverte aux questionnements sur les risques au travail.

L'ouvrage s'appuie sur sept entretiens menés auprès de responsables syndicaux, principalement à la CFDT, et sur la consultation d'archives de la même organisation, qui couvrent l'ensemble de la période étudiée (1956-1999), ainsi que d'archives de la CGT issues d'une période plus brève (1995-1999). L'utilisation de ces deux types de sources entraîne dans le fil du récit un mouvement de va-et-vient entre passé et présent qui convoque utilement la mémoire des acteurs. La dimension historique sur la longue durée est, quant à elle, empruntée à l'ouvrage de Pierre Cofftier².

Organisé dans un déroulé chronologique, l'ouvrage aborde les périodes marquantes du scandale de l'amiante en suivant, par le biais des entretiens, les différentes mémoires syndicales à l'œuvre. Cette scansion en périodes ne manque pas d'intérêt en

* Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Larhra), ESPÉ de Lyon.

1. Bécot R. (2013), « *Les germes de la préoccupation environnementale dans le mouvement syndical. Sur les rapports entre syndicalisme et productivisme* », in Pessis C., Topçu S., Bonneuil C., *Une autre histoire des trente glorieuses. Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, pp. 231-248.

2. Cofftier P. (2012), *L'amiante en Normandie (1886-1960)*, Cahiers du temps.

ce qu'elle met en évidence une chronologie proprement syndicale. Les trois premiers chapitres s'articulent autour de la date de 1971, qui voit pour la première fois la nocivité de l'amiante mise en évidence dans le cadre professionnel et syndical. Vient ensuite la période 1980-1996, marquée par une certaine normalisation des dangers de l'amiante. Enfin, la période 1997-1999 voit resurgir le scandale de l'amiante, et se structurer une mémoire collective autour de l'érection d'un monument aux victimes de l'amiante. Un chapitre explicite la méthodologie suivie par l'auteure en mettant en évidence trois parcours de syndicalistes. Dans un ultime chapitre, l'auteure interroge les évolutions de la pratique syndicale au sein de l'entreprise en identifiant notamment les répertoires d'action convoqués au fil du conflit.

L'ouvrage s'ouvre sur la lente constitution d'une force syndicale contestataire, avant 1971, qui accompagne l'implantation de l'industrie de l'amiante dans la vallée de la Vère. On découvre ainsi le conflit méconnu de 1956 au cours duquel une section syndicale émerge, sans que la question de la nocivité de l'amiante ne soit alors réellement posée, et cela même si le conflit – autour du licenciement d'un délégué – prend source dans un refus du balayage de l'amiante sur le poste de travail. L'ouvrage aborde également, de façon peut-être un peu trop ramassée, l'environnement des travailleurs de l'amiante et les conséquences d'un environnement rural sur la prise en compte des dangers de l'amiante.

Mais le début de l'ouvrage prend tout son sens avec le conflit de 1971, le premier à voir les dangers de l'amiante mis en évidence. L'organisation maoïste Secours Rouge joue là un rôle essentiel, en influençant durablement la politique de la section CFDT à l'égard de l'amiante ainsi que sa mémoire. Dimension mémorielle d'autant plus importante que l'attitude de la section CFDT vis-à-vis de l'amiante connaît par la suite des évolutions plus contrastées. Ce conflit marque pour l'auteure la première véritable opposition entre la CFDT et la CGT. La première prenant fait et cause en faveur de la contestation gauchiste à l'extérieur des usines, la seconde contestant la légitimité de l'extrême-gauche à s'immiscer dans les luttes syndicales. Le conflit de 1975 – le plus connu – marque l'irruption d'un nouvel acteur issu de l'écologie politique dans la vallée. L'alliance de la militante écologiste Marie-Paule Labéy avec les militants de la CFDT participe à la construction de l'expertise technique du syndicat. Nous entrons alors de plain-pied dans les oppositions tranchées entre CGT et CFDT à Condé-sur-Noiraud. L'auteure insiste utilement sur le rôle ravageur des primes distribuées aux ouvriers les plus exposés et défendues par la CGT, mais aussi, quoique timidement, sur le poids de la virilité dans l'acceptation de telles conditions de travail alors que les dangers de l'amiante étaient connus du personnel. Elle insiste également sur la réunion publique du 23 avril 1976, qui fonde la lutte contre l'amiante en relation avec le comité Jussieu, lequel réunit à partir de septembre 1975 des enseignants dénonçant la présence d'amiante au sein de leur université parisienne, et aboutit au décret d'août 1977. Une période heurtée que l'auteure analyse au prisme des oppositions syndicales entre « anciens » et « modernes », oppositions inspirées par une stricte lecture des théories tourainiennes des mouvements sociaux.

L'auteure nous permet de suivre les interactions entre les militants, y compris dans leurs apparentes contradictions dans les années 1980, ainsi que l'affaiblissement de la lutte, entre découragement, fatigue et participation décriée de certains au Comité permanent amiante (CPA), sur fond d'éclatement syndical. Cette approche – qui voit s'affirmer l'opposition entre les militants partisans de « compter les fibres », autrement dit d'aménager le risque par l'assignation d'une norme visant à un « usage contrôlé » de l'amiante, et ceux choisissant de « compter les morts » et posant alors la question de la suppression de l'amiante – s'appuie fort pertinemment sur des sources orales dépassant le simple clivage syndical. La fondation de l'Association locale de défense des victimes de l'amiante (Aldeva) en 1996, à l'initiative d'un militant CGT ancien membre de la CFDT, montre ainsi l'importance d'une lecture des parcours individuels au-delà des seuls positionnements organisationnels. Cette création aboutit à déconstruire l'histoire des conflits antérieurs en effaçant la mémoire des luttes portées par la CFDT, laquelle, alliée à FO, lutte contre l'amiante dans les mêmes termes que la CGT auparavant, c'est-à-dire en accordant la priorité à la défense de l'emploi au détriment de la santé ouvrière. La rupture générationnelle entre anciens et nouveaux syndicalistes est ainsi bien mise en avant. Cette période, déjà densément abordée par Emmanuel Henry, est très intéressante à suivre au fil du récit proprement syndical. Contre la dénonciation de la mainmise des industriels sur le CPA par les médias à partir de 1994, l'auteure montre que certains syndicalistes et médecins militants profitent de cette structure afin de dialoguer directement avec les donneurs d'ordre, au péril de la cohésion syndicale, y compris au sein de chacune des organisations présentes.

L'interdiction de l'usage de l'amiante le 1^{er} janvier 1997 ne clôt pas les divergences syndicales : c'est un des intérêts de cet ouvrage que de le souligner. L'auteure met en évidence la tension entre le statut de victime et celui de travailleur, qui s'incarne dans la lutte pour la retraite à 55 ans sur fond d'oppositions syndicales – le statut victimaire induisant l'individualisation de la souffrance contre l'action collective portée notamment par la section CGT de l'usine. De même, la mémoire de la maladie porte en elle un motif de discorde entre les militants syndicaux autour de l'érection d'un monument aux victimes. Plus largement le livre met clairement en évidence l'émergence et l'affirmation de la question de l'amiante au cœur du débat public à partir de 1994, dès lors que les victimes ne sont plus des travailleurs de l'amiante mais des enseignants du lycée professionnel la Rochotte de Gérardmer. À ce titre, ils sont considérés comme non responsables de leur maladie alors que le long silence sur les méfaits de l'amiante s'est largement fondé sur une identification des travailleurs à la production et à ses risques considérés comme inhérents à l'activité.

L'ouvrage est donc un récit situé et l'auteure ne dédaigne pas de mettre en scène ses interventions auprès des syndicalistes interrogés. Si l'on peut comprendre le tropisme CFDT de l'auteure, qui ne s'en cache pas, on peut cependant regretter que le positionnement de la CGT, certes discutable en début de période, ne soit pas davantage

nuancé sinon sous l'angle de la polémique entre « anciens » et « modernes » dans une application stricte de la grille de lecture tourainienne, par ailleurs fort discutée³. Il aurait été judicieux de questionner davantage les conséquences du recentrage de la CFDT à partir de 1979. De même, on peut regretter – mais c'est un choix assumé de l'auteure – l'absence de références à la médecine du travail et à la figure patronale, laquelle n'est convoquée que de manière ponctuelle. Ces quelques réserves mises à part, nous avons affaire là à un ouvrage rigoureux qui nous permet d'entrer dans la complexité des approches syndicales et ouvrières à l'égard du drame, toujours actuel, de la nuisance industrielle.

3. Mathieu L., 2012, *L'espace des mouvements sociaux*, Éditions du Croquant.